

Additif

Générale

colonial

## Additif n° 132/SG/ESJ à la décision n° 47/SG/ESJ du 17 janvier 1968 arrêtant la liste des cantines scolaires ouvertes pour l'année scolaire 1967-1968

n° 132/SG/ESJ à la

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE  
LA JEUNESSE

Date de publication

1 février 1968

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro

25 février 1968

### TEXTE INTÉGRAL

La liste des cantines scolaires ouvertes dans le Territoire Français des Afars et des Issas est arrêté ainsi qu'il suit : 1° Pour compter du 28 septembre 1967 : Obock, Tadjoura, Randa, Dikhil, Ali Sabieh, Arta. Ajouter : « Holl-Holl, Yoboki et As-Eyla ». Les reste sans changement.